Le journal indépendant des étudiants de l'Université de Montréal • **www.quartierlibre.ca**

Q!
Quartier L!bre

TIR GROUPÉ

Des assos étudiantes se mobilisent pour renforcer le contrôle des armes à feu

page 14

Volume 26 • nº 8 • **16 janvier 2019**

UBISOFT À L'ÉCOLE | CHAMPIGNON SUR RUE | S'ADAPTER À L'AUTISME

P. 4-5 P. 11 P. 17

VOICI UNE DE NOS SALLES DE CLASSE.

Étudiante en gestion de la faune et de ses habitats, Florence Lapierre-Poulin étudie l'impact des changements climatiques sur l'habitat des lemmings et du renard arctique à l'île Bylot, dans le Haut-Arctique canadien. Photo : Nicolas Bradette

Aux cycles supérieurs à l'UQAR, ça se passe sur le terrain.

- **Biologie**
- **Chimie de l'environnement et des bioressources**
- **Développement régional et territorial**
- **Géographie et prévention des risques naturels**
- **Gestion de la faune et de ses habitats**
- **Gestion des ressources maritimes**
- **Océanographie**

UQAR

Université du Québec à Rimouski

ÉDITO

UNE CLASSE D'ÉCART

PAR THOMAS MARTIN

En cette nouvelle année, des choses intéressantes se mettent en place. Le projet de *justice bot* (p. 9) qui voit le jour à l'UdeM apporte l'espoir de recevoir de l'information juridique sans avoir à dépenser d'argent. Un outil utile pour la classe moyenne.

Pourquoi mentionner la classe moyenne ? Le professeur à la Faculté de droit de l'UdeM Karim Benyekhlef l'explique sans le dire : *« En général il faut être très riche ou très pauvre pour avoir accès à la justice. »*

> ***Si la classe moyenne est laissée de côté et livrée à elle-même, il y a un risque qu'elle se paupérise. Comprendre : qu'elle s'appauvrisse.***

Photo : Pixabay.com | Tillburmann

Pour quelqu'un qui n'a pas accès à l'aide juridique gratuite offerte aux moins bien lotis, un procès et les coûts associés peuvent vite le mettre dans le rouge financièrement. Alors, la justice serait-elle faite pour les extrêmes de la société ?

Un manque d'attention

Je ne remets bien évidemment pas en cause l'aide apportée aux classes les plus pauvres. Tout comme la discrimination positive à l'entrée de certains programmes universitaires (p. 13), cela permet de rééquilibrer plusieurs injustices de nos sociétés. Mais sur les bancs de l'école aussi, les classes moyennes semblent oubliées par le système.

Les élites envoient leurs enfants dans de prestigieux établissements d'enseignement privé et leur offrent des cours de soutien. La culture de l'entre-soi les amènent à fréquenter les mêmes établissements par la suite, et les réseaux qui leur serviront plus tard professionnellement se créent. Les élèves de la classe moyenne vont dans des établissements publics où les enseignants ne cachent plus leur mal-être à l'égard d'un système dysfonctionnel[1].

Si la classe moyenne est laissée de côté et livrée à elle-même, il y a un risque qu'elle se paupérise. Comprendre : qu'elle s'appauvrisse.

Un géant qui sommeille

Trente-huit pour cent. C'est ce que représenterait la classe moyenne québécoise[2]. Une frange de la population qui joue un rôle majeur dans la direction politique de la province. À titre d'exemple, aux États-Unis, c'est elle qui a permis l'accession de Donald Trump au pouvoir[3]. Au Brésil, le nostalgique de la dictature militaire, Jair Bolsonaro, est devenu président grâce au vote de cette même classe[4].

La frustration accumulée par la détérioration des conditions de vie de ces personnes a amené ces changements politiques radicaux. Si rien ne change, cela va se répéter dans d'autres endroits.

Comme le font des chercheurs de l'UdeM pour aider à la construction d'une maison pour des adultes souffrant du trouble du spectre de l'autisme (p. 17), le gouvernement doit tenir compte des besoins de chacun.

De peur que la classe moyenne ne décide, elle aussi, de s'intéresser aux extrêmes.

1. *Lapresse.ca,* « Le jour où Kathya Dufault a craqué », 25 octobre 2018
2. Selon la définition de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la classe moyenne correspond aux familles gagnant entre 75 et 150 % du revenu du ménage médian. Chiffre tiré de l'article de *La Presse +,* « Miroir, miroir, dis-moi que j'en suis », 6 mai 2017.
3. *Slate.fr,* « Trump a gagné la classe ouvrière blanche dans des États qui votaient démocrate », 9 novembre 2016
4. *Le Soleil,* « Bolsonaro est-il vraiment le Trump brésilien ? », 10 octobre 2018

Prochaines réunions de production : les mercredis 16 et 30 janvier à 16 h 00 au local B-1274-6 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

Quartier L!bre

Edouard Ampuy, Ann-Léna Berryman, David Brosseau, Lou Curien, Jean-Baptiste Demouy, Chloé Dioré De Périgny, Pascale Langlois, Gabrielle Manzano, Nantou Soumahoro, Cédric Thévenin

RÉDACTEUR EN CHEF
Thomas Martin
redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE SECTION
CAMPUS
Marianne Castelan
campus@quartierlibre.ca
SOCIÉTÉ
Zacharie Routhier
societe@quartierlibre.ca
CULTURE
Romeo Mocafico
culture@quartierlibre.ca

PHOTO DE LA UNE
Benjamin Parinaud

CORRECTEURS
Gaëlle Varnier-Brunet
Alejandra Rojas

RÉVISEUR
Julien Besse

PHOTOGRAPHE
Benjamin Parinaud

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie Roncari
directeur@quartierlibre.ca

INFOGRAPHE
Alexandre Vanasse

PUBLICITÉ
Accès-Média accesmedia.com

IMPRESSION
Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514 343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site web : www.quartierlibre.ca
Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par Les Publications du Quartier Libre, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 6 000 exemplaires.

ADRESSE :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
Montréal (Québec) H3T 1N8
DÉPÔT LÉGAL :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE TOMBÉE
21 janvier 2019
PROCHAINE PARUTION
30 janvier 2019

APPRENDRE EN JOUANT

Plusieurs centaines d'élèves du secondaire ont découvert l'Égypte antique grâce à une version repensée du jeu *Assassin's Creed.* À la tête de ce projet, le professeur titulaire au Département de didactique Marc-André Ethier. Il conduit une étude sur l'apprentissage de l'histoire à l'aide des jeux vidéo.

PAR CÉDRIC THÉVENIN

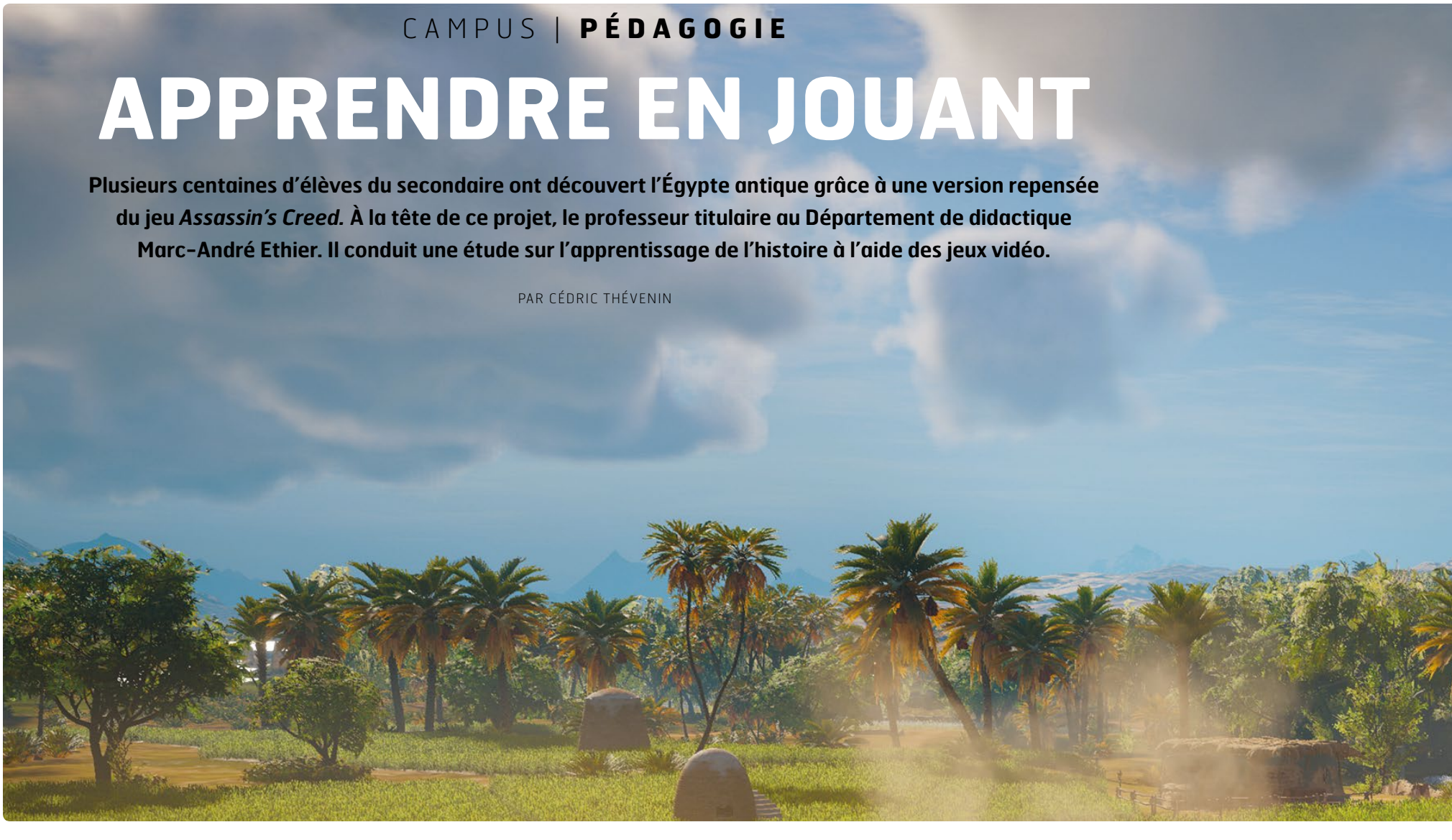

«*Personne au Québec n'avait fait ça »,* affirme l'enseignant au secondaire à l'origine du projet, Mathieu Beauséjour. Il a commencé à planifier ce cours expérimental l'été dernier. *« J'ai fait ça par passion pour l'histoire,* explique-t-il. *J'étais un peu jaloux des projets qui avaient lieu dans d'autres matières. Je voulais permettre un apprentissage plus dynamique. »* L'enseignant est convaincu que le jeu vidéo stimule la motivation des adolescents.

« Le but est d'intéresser les élèves, pas juste de les impressionner », promet M. Ethier. En décembre 2018, trois enseignants du collège privé Saint-Sacrement de Terrebonne ont donné six heures de cours d'histoire à 334 élèves du secondaire à l'aide du jeu vidéo *Discovery Tour by Assassin's Creed Ancient Egypt*.

Images tirées du jeu Assassin's Creed: Courtoisie Ubisoft

Dépasser le divertissement

Le jeu a été développé par Ubisoft à partir de l'univers de la franchise *Assassin's Creed*, les conflits et le scénario en moins. *« C'est une visite guidée de l'Égypte ancienne »*, explique l'historien du jeu vidéo *Assassin's Creed* chez Ubisoft, Maxime Durand. Il est possible de visiter les pyramides, la ville d'Alexandrie, de rencontrer Cléopâtre et de découvrir les hiéroglyphes.

M. Durand a aidé une équipe de consultants à effectuer les recherches visant à reconstituer l'Égypte antique. Selon lui, l'univers ainsi conçu est le plus fidèle possible. *« Notre objectif est de créer un monde entier, alors on se ressource auprès de l'archéologie et on remplit les trous de la connaissance avec notre imagination »*, raconte le diplômé en histoire de l'UdeM.

Pour lui, les jeux vidéo peuvent apporter plus qu'un divertissement à leurs utilisateurs, même lorsque leur vision de l'histoire crée la polémique, comme à la sortie de l'opus d'*Assassin's Creed* se déroulant lors de la Révolution française (voir encadré). *« C'est sain,* assure-t-il. *Ça permet de se demander d'où vient l'information et si elle est vraie ou pas. »* Il souligne qu'outre des informations sur la civilisation antique, *Discovery Tour by Assassin's Creed Ancient Egypt* donne des sources et des éléments d'égyptologie.

Des résultats satisfaisants

L'enseignant se dit satisfait de son projet pilote. *« Des choses nous étonnent*, déclare M. Beauséjour. *Des élèves réussissent très bien aux évaluations sans cours magistral. »* Certains ont obtenu de bons résultats à ses quizz, en réalisant seulement les projets individuels, comme un tableau comparatif de l'Égypte ancienne et de la Mésopotamie.

L'enseignant s'étonne aussi du fait que certains élèves, surtout ceux qui ont habituellement les meilleurs résultats, ont préféré travailler à partir de textes, même avec un jeu vidéo à disposition.

POLÉMIQUE

La sortie en 2014 de l'opus d'*Assassin's Creed* se déroulant lors de la Révolution française de 1789 a fait réagir l'homme politique français Jean-Luc Mélenchon.

Celui-ci a assimilé le jeu à de la propagande et à du dénigrement contre les révolutionnaires de l'époque.

« *Si l'on continue comme ça, il ne restera plus aucune identité commune possible aux Français, à part la religion et la couleur de peau* », a-t-il déclaré au *Figaro*. Ses paroles ont donné lieu à une polémique dans les médias français, dans lesquels des historiens se sont exprimés.

« *La Révolution française est un sujet très sensible,* souligne l'historien de la franchise *Assassin's Creed*, Maxime Durand. *Les débats étaient inévitables. Ils prouvent que les jeux dépassent largement le divertissement.* » Il dit aussi avoir été très intéressé par les questions soulevées sur le récit national.

Source : Jean-Luc Mélenchon dénonce la « propagande » d'*Assassin's Creed Unity*, *Le Figaro*, 13 novembre 2014.

Un intérêt pédagogique

« *L'intérêt est de montrer que les enseignants peuvent se servir des jeux vidéo s'ils font une bonne planification,* explique M. Ethier. *On fait une description d'une bonne pratique et des difficultés rencontrées.* » Les deux doctorants qui collaborent avec lui ont pu assister aux cours, filmer et effectuer des entrevues avec les élèves avant, pendant et après les exercices. Ils retourneront ensuite en classe pour constater les effets à long terme de l'expérience.

Un bilan contrasté

M. Ethier a déjà démontré que des élèves peuvent apprendre grâce à un jeu vidéo dans une étude menée l'année dernière. Son équipe a comparé l'acquisition de connaissances de deux groupes d'élèves : l'un assistant à un cours magistral, l'autre jouant à un jeu vidéo. Les membres du premier ont retenu 51 % des informations données, alors que les autres en ont mémorisé 44 %.

Selon lui, cette première expérience, qui a duré seulement douze minutes, n'a pas mesuré l'intérêt des élèves ni associé d'enseignant à l'expérience virtuelle. M. Ethier est convaincu que son étude actuelle apportera au monde de l'éducation davantage d'informations utiles. Il espère communiquer les résultats de son étude en avril 2019.

*Cadre21 est le Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation pour le 21e siècle.

UN ENSEIGNANT MOTIVÉ

M. Beauséjour a convaincu la direction de son établissement d'investir 20 000 $ dans l'amélioration de 38 ordinateurs, et Ubisoft de lui fournir le jeu. Il a aussi persuadé M. Éthier d'entreprendre une étude, et l'organisme sans but lucratif Cadre21* de rémunérer deux doctorants.

FAÉCUM

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Maxime Paquet
COORDONNATEUR À LA VIE DE CAMPUS
cvc@faecum.qc.ca

LE CARNAVAL D'HIVER DE LA FAÉCUM EST DE RETOUR !

C'est la rentrée d'hiver et, en tant qu'étudiante ou étudiant à l'Université de Montréal, vous faites probablement partie d'une association étudiante. Elle a non seulement pour mission de défendre vos droits et vos intérêts, et de vous représenter auprès de votre unité académique, mais aussi d'animer la vie étudiante sur le campus ! Par l'organisation d'activités sociales, culturelles, sportives et académiques, et par sa participation à des activités organisées par la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), votre association étudiante vous permet de découvrir le campus et de rencontrer les autres étudiantes et étudiants de votre programme.

Vous avez peut-être déjà entendu parler du **traditionnel Carnaval d'hiver de la FAÉCUM**. Il s'agit de l'un des événements les plus attendus à l'UdeM ! Afin de célébrer le début du trimestre d'hiver, la FAÉCUM propose une compétition « féroce », mais toujours amicale, entre ses associations étudiantes membres. Plusieurs défis et activités ludiques, sportives et amicales vous y attendent. Cette année, le Carnaval d'hiver se déroule **du 14 janvier au 11 février 2019**.

Vous étiez d'ailleurs nombreux et nombreuses au lancement officiel du Carnaval, s'étant tenu le 14 janvier dernier au Cabaret La Tulipe, à Montréal. Quelle soirée festive et endiablée ! La fébrilité était au rendez-vous pour le dévoilement de la thématique de cette année et des multiples défis que les associations étudiantes devront relever afin de se démarquer.

Tout au long de son Carnaval, la FAÉCUM vous téléportera dans le passé, au tournant des années 2000 ! *Britney Spears*, les *Backstreet Boys*, les *Sims* et bien d'autres vous accompagneront dans ce voyage idyllique vers le bogue de l'an 2000. Vos équipes devront user de détermination, d'imagination et d'une bonne dose de dynamisme pour relever les différents défis qui paveront votre retour à l'an 2000, et vous permettront de survivre à ce passage au nouveau millénaire !

Comme à l'habitude, la programmation du Carnaval d'hiver de la FAÉCUM propose des activités pour tous les goûts. Si vous êtes des amateurs ou des amatrices de *spikeball*, de *curling*, de mini-hockey, d'*ultimate frisbee*, de soccer ou de *flag football*, c'est le moment de dévoiler vos talents sportifs et de les mettre au profit de votre association étudiante pour la propulser au sommet du classement ! N'oubliez pas, d'ailleurs, que chaque activité permet aux gagnantes et aux gagnants d'amasser des points pour leur association étudiante. Si vous êtes plutôt fans de musique, la compétition de karaoké vous permettra de vous amuser avec vos camarades et de leur montrer ce que vous avez dans le ventre. Et surtout, n'oubliez pas qu'il n'est pas nécessaire de sonner comme Céline Dion pour mettre le feu aux planches !

La Soirée Poker du 15 janvier dernier était aussi, sans aucun doute, l'une des activités les plus attendues du Carnaval, permettant aux gagnants et aux gagnantes de non seulement remporter de superbes prix, mais également de récolter des points pour leur association étudiante.

Vous avez manqué ces deux événements ? Vous avez encore la chance de vous rattraper ! Les associations étudiantes ont jusqu'au 30 janvier pour réaliser une foule de défis, au meilleur de leur capacité, afin de briguer la victoire.

Et le plaisir se poursuit bien évidemment jusqu'au **11 février prochain**, lors de la **grande soirée de visionnement des défis**. On vous y attend en grand nombre pour visionner les meilleurs défis photo et vidéo réalisés par les associations étudiantes, et passer en revue les moments de gloire des participantes et des participants ! Plus de détails de cet événement seront bientôt dévoilés sur notre page Facebook.

On dit souvent que le plus important, c'est de participer… et c'est vrai ! Mais quoi de mieux qu'une saine compétition pour motiver les troupes ? Attention ! L'association étudiante qui sera proclamée vainqueure se verra décerner la Grande coupe du Carnaval. Ça vaut donc le coup de se donner corps et âme pour relever les défis avec brio. La Coupe recrue sera également décernée à l'association étudiante s'étant le plus démarquée grâce à sa participation à cette édition du Carnaval d'hiver de la FAÉCUM, en comparaison aux éditions passées. Finalement, les participantes et les participants ayant le plus brillé remporteront les grands honneurs.

Ne doutez plus : votre association étudiante a besoin de vous ! Si vous souhaitez mettre vos talents à contribution, informez-vous auprès d'elle : il reste encore certainement plusieurs activités auxquelles vous pourriez participer, et un bon nombre de défis à surmonter.

La FAÉCUM vous invite également toutes et tous au légendaire **Party du 2e étage** du **7 février** prochain, qui soulignera la fin imminente du Carnaval. Vous êtes nostalgique de l'an 2000 ? Ce party vous fera vivre un retour dans le temps inoubliable. Vous ne voulez pas manquer ça !

Bon Carnaval d'hiver de la FAÉCUM à toutes et à tous, et bonne rentrée !

POUR PLUS D'INFOS

Consulter l'onglet
AVEC VOTRE ASSOCIATION ÉTUDIANTE
de la section
IMPLIQUEZ-VOUS
du site web FAECUM.QC.CA

Ainsi que la page Facebook de la FAÉCUM !

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.

erreur {*programmation_crnv2019*}

<crnv_faécum.Y2K/>

<14au30janv2019/>

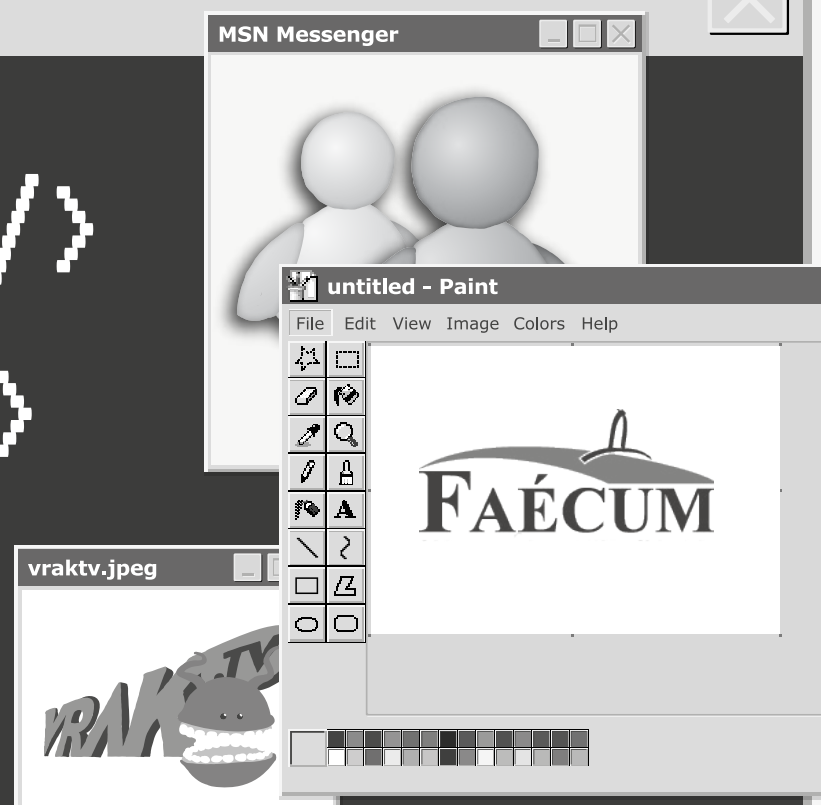


```
<!--programmation_crnv2019-->

<body>
   <div id="wrapper">
       <p>lancement.carnaval 14 janvier</p>
       <p>soirée.poker 15 janvier</p>
       <p>tournoi.mini.hockey 19 janvier</p>
       <p>tournois.sportifs 21-22-23-29-30-31 janvier</p>
       <p>virée.saint-hyacinthe 24 janvier</p>
       <p>tournoi.spikeball 26 janvier</p>
       <p>tournoi.curling 27 janvier</p>
       <p>karaoké 28 janvier</p>
       <p>remise.défis 30 janvier</p>
       <p>party.2e 7 février</p>
       <p>soirée.visionnement 11 février</p>
   </div>
</body>
|
```

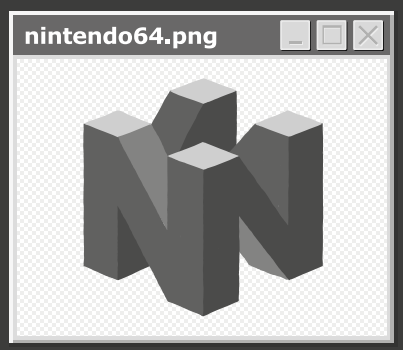

FAÉCUM

carnaval 2019 #crnvY2K

Démarrer FAECUM.QC.CA FR 01:14 PM

À L'ÉCOLE DES CHERCHEURS

La revue *Dire* permet aux étudiants des cycles supérieurs de l'UdeM de faire l'expérience de la vulgarisation scientifique. Selon sa rédactrice en chef, Marie-Paule Primeau, l'accompagnement des apprentis chercheurs s'effectue par étapes. L'accent est mis sur la dimension pédagogique et la promotion de la recherche universitaire.

PAR DAVID BROSSEAU

« Notre objectif avec la revue, c'est de partager les savoirs », explique Mme Primeau. Pour ce faire, lors de son arrivée il y a trois ans, la rédactrice en chef a décidé de publier des textes relativement courts, d'environ 1 000 mots, en variant les thèmes pour intéresser le plus de lecteurs possible.

Objectif visibilité

Le directeur général du Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'UdeM (FICSUM) qui gère la revue, Alexandre Guertin-Pasquier, annonce vouloir mettre les étudiants et leurs recherches en avant. *« Les meilleurs sont interviewés à la radio, principalement sur CISM et sur CHOQ, à l'UQÀM, et on essaie de les insérer dans des émissions de vulgarisation, ou de faire des liens avec les journalistes »,* affirme-t-il. Il ajoute que quatre auteurs en deux ans ont participé à l'émission *Les années lumière* sur Radio-Canada.

Pour lui, l'objectif de la revue est de développer les techniques d'écriture de la relève, tout en conférant de la visibilité aux étudiants-chercheurs.

Une correction par étapes

Trois numéros de *Dire* paraissent chaque année, soit un par trimestre universitaire. *« Pour un numéro, on reçoit une vingtaine de textes »,* indique M. Guertin-Pasquier. Selon lui, le nombre de textes reçus augmente d'année en année. Parmi ceux-ci, dix sont choisis pour être corrigés, dont cinq à huit seront finalement publiés.

Marie-Paule Primeau vérifie les éléments primordiaux : chapeau, titrage, terminologie, contextualisation et concision (voir encadré).

Ensuite, la graphiste ajoute tableaux et graphiques aux textes. *« C'est une façon de mettre de l'information sans avoir à l'écrire, ça permet de bonifier l'article sans avoir à l'alourdir »,* confirme Mme Primeau, qui valide les versions finales des textes.

> *« Il n'y a pas un mot qui est changé sans que l'auteur soit d'accord. »*
>
> **Marie-Paule Primeau**
> Rédactrice en chef de la revue *Dire*

Une approche pédagogique

La rédactrice en chef précise que les corrections se font progressivement. *« Les copies sont assez remplies de commentaires, mais on essaie d'être le plus doux possible pour faire comprendre aux étudiants qu'on essaie de les former à la vulgarisation scientifique. »* Elle souhaite en outre que les étudiants aient une bonne première expérience de publication. Elle insiste pour que chaque correction soit discutée et approuvée par l'auteur. « *Il n'y a pas un mot qui est changé sans que l'auteur soit d'accord »,* observe-t-elle.

Après plusieurs versions et environ trois mois de travail, les étudiants voient le résultat final. Ces allers-retours sont nécessaires et efficaces, selon le doctorant et auxiliaire d'enseignement au Département de science politique, également auteur pour la revue *Dire*, Ahmed Hamila. *« Ça donne une première publication pour le CV et de la visibilité à la recherche,* explique-t-il. *On est aussi très bien guidés et accompagnés. »*

Le prochain numéro sera publié au printemps 2019.

RÉMUNÉRATION DES AUTEURS

« On offre une bourse de 250 $ par article », souligne M. Guertin-Pasquier. Cette rémunération est directement financée par les étudiants. Chaque session, les étudiants des cycles supérieurs de l'UdeM donnent 6 $ de leurs frais de scolarité au FICSUM.

VULGARISATION SCIENTIFIQUE

La rédactrice en chef de la revue, Marie-Paule Primeau détaille les principales étapes à suivre pour vulgariser un texte de recherche.

Titre
Dans la première version des textes envoyés par les étudiants-chercheurs, les titres reçus sont souvent trop longs. *« On veut les garder courts pour qu'ils soient accrocheurs, il faut qu'ils tiennent en un maximum de 7 mots »,* explique-t-elle. Elle insiste également sur l'importance de retirer les qualificatifs et les deux points pour enlever toute marque d'opinion.

Chapeau
« Souvent, on va prendre la conclusion et la mettre au début pour accrocher l'œil du lecteur », explique la rédactrice en chef. Les textes sont synthétisés au maximum en regroupant les informations importantes au début, au contraire des textes scientifiques.

Terminologie
Cette étape est essentielle pour toucher le plus large public possible. *« On enlève les termes trop près du domaine en les remplaçant par des analogies, afin que monsieur et madame Tout-le-Monde puissent comprendre »,* détaille-t-elle.

Contextualisation
Souvent, les chercheurs décrivent les recherches passées pour expliquer pourquoi la leur est pertinente. *« Ce n'est pas intéressant pour le lecteur,* observe-t-elle. *On veut savoir à quoi sert la recherche maintenant et comment elle influence notre présent. »* Elle ajoute que ces explications sont reléguées à la fin du texte.

Concision
Tous les adjectifs non essentiels à la compréhension et les tournures de phrase compliquées ou trop élaborées sont retirées du texte pour l'épurer. *« Il s'agit de conserver la clarté du texte en le rendant plus serré,* conclut-elle. *On fait également attention à éviter la répétition d'informations. »*

AU SECOURS DE LA JUSTICE

Le Laboratoire de cyberjustice de l'UdeM et l'Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal (MILA) collaborent à la création d'un *justice bot.* Il permettra de répondre à des milliers de requêtes reçues chaque année par la Régie du logement. Le professeur Karim Benyekhlef, fondateur du Laboratoire de cyberjustice, explique le projet à *Quartier Libre*.

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCALE LANGLOIS

Photo : Benjamin Parinaud

Karim Benyekhlef a inauguré le Laboratoire de cyberjustice en 2010.

***Quartier Libre :* Qu'est-ce que le *justice bot* ?**

Karim Benyekhlef : C'est un projet commandé par la Régie du logement. Elle nous a donné accès à une énorme masse de données qui contiennent plusieurs millions de décisions, pour développer un outil qui permet aux justiciables d'identifier les affaires qui ressemblent le plus à la leur par un agent conversationnel, ou *chatbot* en anglais. Après plusieurs questions et réponses, le robot peut, par exemple, dire que dans un cas semblable au leur, l'augmentation de loyer était de « tant » et donner des affaires comparables. On évite de donner un conseil juridique, puisque c'est illégal, mais on guide un peu l'individu pour savoir si ça vaut le coup ou non d'aller à la Régie du logement pour contester.

Pour le moment, c'est un projet expérimental. En juin, on devrait avoir un outil qui permettra de répondre à des questions relatives au logement. Je ne sais pas encore s'il sera rendu public, mais on pourrait le tester avec des étudiants, par exemple.

***Q.L. :* Pourquoi créer ce genre d'outil ?**

K.B. : L'objectif essentiel du laboratoire de cyberjustice est l'accès à la justice, mais également d'informer au préalable le public. En général, il faut être très riche ou très pauvre pour avoir accès à la justice. Si vous êtes très pauvre, vous pouvez bénéficier de l'aide juridique. Si vous êtes très riche, évidemment, vous pouvez payer un avocat. Donc une bonne partie de la population n'est pas en mesure d'avoir accès au droit et à la justice. Ce qui fait que la classe moyenne est exclue et beaucoup de gens se représentent seuls.

***Q.L. :* Y a-t-il un danger d'inclure l'intelligence artificielle en justice ?**

K.B. : Il faut quand même être prudent. Ce n'est pas parce que c'est moderne et nouveau que c'est nécessairement compatible avec les exigences de justice. Pour le type d'outil que nous développons, il y a peu de dangers. Ce sont surtout les outils prédictifs se basant sur des statistiques, qui peuvent avoir une influence sur le décideur. Par exemple, dans le cas d'un outil qui dirait à un juge que dans 86 % des cas semblables, la sentence a été huit ans, ce dernier va se sentir presque obligé de faire pareil. Alors qu'on sait qu'en droit, chaque cas est différent.

K.B. : Les outils prédictifs aussi figent le droit, parce qu'ils se basent sur le passé. Un algorithme ne peut pas prendre en compte l'évolution sociopolitique de la société. C'est quelque chose de très diffus mais que nous, êtres humains, voyons et ressentons.

Q.L. : Cela permettrait-il de désengorger le système judiciaire ?

K.B. : Les juges qui sont nommés à la Cour supérieure ont des compétences en tout et peuvent juger d'affaires dans tous les domaines. Si on peut faire en sorte d'enlever les affaires de basse intensité, soit des affaires simples, qui ne feront pas jurisprudence, devant les tribunaux, les juges pourront se concentrer sur les affaires plus complexes qui demandent vraiment leur attention. Je préfère confier ce genre d'affaires à un juge plutôt que de savoir si ma machine à laver doit être remboursée. L'intelligence artificielle pourrait permettre de désengorger les tribunaux, pas seulement judiciaires, mais également les tribunaux administratifs.

***Q.L. :* Y aurait-il d'autres applications pour ce type de robot conversationnel ?**

K.B. : Là, on développe une matrice en matière de logement, mais d'autres collègues américains travaillent sur les réclamations des vétérans de l'armée. [Cette matrice] pourrait être utile en droit de l'emploi ou de la consommation, pour les tribunaux administratifs. Nos rapports avec la justice pour l'homme et la femme ordinaires, ce n'est pas une affaire constitutionnelle. Ce sont des conflits de basse intensité. Ils sont importants pour ceux qui les vivent évidemment, mais ils ne sont pas complexes sur le plan juridique. Il y a des moyens de les régler sans que le citoyen ait le fardeau de contester les clauses d'un contrat, par exemple.

ÉTUDIER EN PLEINE CONSCIENCE

Le Défi Soi propose aux étudiants de l'UdeM d'améliorer leur santé mentale en relevant divers défis pendant quatre semaines. Reposant sur la pratique de la pleine conscience, l'initiative a été mise en place par le Centre de santé et consultation psychologique (CSCP).

PAR JEAN-BAPTISTE DEMOUY

Mme Sabourin a eu l'idée du Défi Soi en lisant les résultats positifs d'exercices de pleine conscience réalisés au Amherst College, dans le Massachussetts.

Photo : Jean-Baptiste Demouy

« Le but du Défi Soi est de permettre à l'étudiant de trouver le ou les défis qui lui correspondent le mieux pour qu'il trouve sa propre dynamique », explique la nutritionniste au CSCP Amélie Sabourin. Dans le cadre de cette initiative, les participants reçoivent une infolettre par courriel, chaque dimanche pendant quatre semaines.

> ***« Je me suis sentie plus fraîche, plus légère physiquement et intellectuellement. J'avais les idées plus claires. »***
>
> **Sarah Machane**
> Étudiante à la maîtrise en santé environnementale mondiale

Cette infolettre propose sept défis liés à des thèmes comme l'émotion, le spirituel, le physique ou le social, à réaliser pendant la semaine. Mme Sabourin soutient qu'il s'agit de propositions et non d'obligations. Les participants peuvent notamment choisir parmi : « je nuance une situation difficile », « je prends soin de moi » ou encore « je me donne un but ».

Étudiants impliqués

Des ambassadeurs sont également présents pour faire part de leurs expériences et dynamiser l'initiative sur le groupe Facebook du projet. L'étudiant au baccalauréat en kinésiologie Nicolas Bergeron a endossé ce rôle lors de la dernière édition, qui s'est déroulée durant tout le mois de novembre 2018. *« Le rôle de l'ambassadeur est de développer l'interaction entre les participants,* indique-t-il. *On crée du contenu Facebook chaque jour avec des vidéos ou des photos afin de partager nos propres expériences. »*

Les défis étant envoyés par courriel aux différents participants, il n'y a pas d'activité de groupe en tant que telle. *« L'ambassadeur est donc là pour créer une dynamique au sein du groupe,* déclare-t-il. *Surtout avec la fin de session qui a tendance à prendre tout notre temps, il est important de prendre du temps pour soi. »*

C'est le cas de l'étudiante au doctorat en interprétation à la Faculté de musique Ariane Brisson. *« En fin de session, on ne prend pas assez soin de nous, donc ça tombait à un bon moment*, indique-t-elle. *Je ne sais pas si ça a amélioré mes performances mais, en tout cas, ça m'a aidé à me sentir mieux. »*

Pour l'étudiante à la maîtrise en santé environnementale mondiale Sarah Machane, l'attention à l'alimentation et à l'exercice a porté ses fruits. *« J'ai vraiment senti quelque chose,* observe-t-elle. *Je me suis sentie plus fraîche, plus légère physiquement et intellectuellement. J'avais les idées plus claires. »*

Elle ajoute que les ambassadeurs ont eu un rôle très positif. *« Ils postaient tous les jours* [sur le groupe Facebook] *pour partager et pour motiver les gens »,* se rappelle-t-elle. Sarah ajoute avoir également aimé lire les témoignages d'autres participants.

Manger en pleine conscience

« Le Défi Soi, à travers tous les défis est un exercice de pleine conscience », renchérit Mme Sabourin. Celle-ci explique que la pleine conscience (voir encadré) peut emprunter des formes variées, car elle n'est qu'un moyen de mieux connecter son corps à son environnement.

Un des aspects mis en avant par Mme Sabourin est le « manger en pleine conscience ». *« Le but de cette pratique est de porter attention à ce qui se passe dans mon acte de manger*, déclare-t-elle. *Est-ce que je porte attention au goût ou suis-je juste dans ma pensée ? »*

Selon les organisateurs, l'initiative a réuni environ 900 participants lors de la dernière édition. Neuf personnes sur dix ayant participé le recommanderaient.

En dehors du Défi Soi, le CSCP organise différents cours de pleine conscience durant l'année universitaire. Le prochain Défi Soi aura lieu durant la session d'hiver 2019.

MÉDITER EN PLEINE CONSCIENCE

La méditation en pleine conscience est adaptée des traditions bouddhistes de méditation. Occidentalisée et laïcisée par John Kabat-Zinn, professeur américain de médecine, cette pratique consiste à porter attention au moment présent. De cette attention peut émerger la conscience, selon lui.

Pour la nutritionniste au CSCP Amélie Sabourin, la pleine conscience peut se résumer en une phrase. *« C'est l'équilibre entre être et faire,* dit-elle. *Aussi, plus on médite, plus on est. »* Selon cette dernière, le but est d'expérimenter avec soi-même pour mieux se comprendre et mieux s'accepter.

UN CHAMPIGNON DANS LE CAFÉ

Produire des champignons à partir de substrats de déchets organiques, c'est le pari de l'ancienne étudiante au DESS en développement durable à l'UdeM Dominique Lynch Gauthier. Alliant économie circulaire et agriculture urbaine, l'entreprise Blanc de Gris, qu'elle codirige, encourage la transition vers un système de production alimentaire durable.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHLOÉ DIORÉ DE PÉRIGNY

***Quartier Libre :* Comment faites-vous pousser vos champignons ?**

Dominique Lynch Gauthier : Les pleurotes poussent dans des trous que l'on a percés dans des seaux alimentaires. On les remplit de différents **substrats :** le marc de café, les **drêches de brasserie**, des granules de bois et de la paille. Avec cette technique, on produit près de 200 kg de pleurotes par semaine et on fournit quelques restaurants, épiceries et traiteurs de la ville. Il en existe une autre avec des sacs en plastique, mais on aurait dû les jeter après usage ; on ne voulait vraiment pas faire ça.

***Q.L.* Où trouvez-vous les résidus organiques qui vous servent de substrats ?**

D. L. G. : On les récupère dans des entreprises situées dans un rayon de 10 km autour de Blanc de Gris. Elles sont contentes que ça serve plutôt que ça finisse dans les poubelles. Ça leur permet d'économiser sur la collecte des déchets. On leur rend service, et ça nous rend service !

***Q.L.* : L'utilisation de résidus organiques a-t-elle une influence sur le goût des pleurotes ?**

D.L.G. : Les substrats organiques contribuent à produire des champignons de bien meilleure qualité. Les pleurotes sont plus charnus, ont un goût plus prononcé et plus de corps. Les substrats que l'on utilise leur donnent une meilleure tenue, alors que souvent, les pleurotes sont fragiles et se décomposent à la cuisson.

***Q. L.* : Serait-il possible de faire la même chose chez soi, avec ses propres résidus de café ?**

D.L.G. : Dans l'absolu, oui, mais une maison n'offre généralement pas les conditions nécessaires à la production de pleurotes. Autant dire que tu n'as pas envie d'avoir entre 85 % et 95 % d'humidité chez toi. Moi, j'ai fait mes premiers essais dans ma cave. J'avais construit une petite tente quasi hermétique en plastique avec un humidificateur et un extracteur d'air. C'était rudimentaire comme installation, mais ça fonctionnait quand même bien. Il faut aussi une ventilation pour garder l'air frais, une certaine température et de la lumière pour que les champignons poussent bien.

***Q. L.* : D'où vient ton intérêt pour la production de champignons ?**

D. L. G. : C'est dans le cadre de mon diplôme d'études supérieures spécialisées à l'UdeM que tout a commencé. J'étais en cours avec ceux qui ont fondé P.A.U.S.E (Production agricole urbaine soutenable et écologique) sur le campus et je les ai aidés à lancer le projet de développement durable. Il y avait un volet de culture de champignons et c'est comme cela que j'ai été initiée. Ensuite, j'ai commencé à en produire chez moi, j'aimais vraiment ça !

***Q.L.* : Et comment cela a-t-il abouti à la création de l'entreprise Blanc de Gris ?**

D. L. G. : Après l'obtention de mon diplôme, je me cherchais un peu. J'ai commencé à travailler au Regroupement des éco-quartiers, mais je n'étais pas à ma place derrière un bureau. Je voulais travailler de mes mains. Parallèlement, ma production personnelle de champignons commençait à porter ses fruits, j'en produisais même davantage que de plantes potagères. J'ai entendu parler d'une entreprise qui utilisait du marc de café comme substrat pour en faire pousser en ville, et je me suis dit que c'était ce que je voulais faire à Montréal. J'ai parlé de cette idée d'**économie circulaire** à Lysiane [cofondatrice de Blanc de Gris] avec qui j'étudiais à l'école secondaire, et elle était très intéressée. C'est comme ça qu'on a fondé l'entreprise en 2014.

***Q. L.* : Vois-tu l'agriculture urbaine comme une forme de mobilisation environnementale ?**

Photos : Benjamin Parinaud

Dominique Lynch Gauthier a cofondé Blanc de Gris avec son amie du secondaire, Lysiane Roy Maheu, il y a un peu plus de quatre ans.

D.L.G. : C'est bel et bien une façon d'être engagée, et c'est d'ailleurs pour cela que j'ai voulu le faire. J'avais avant tout besoin d'un travail qui a du sens. Ce n'est pas parfait, on produit quand même des déchets, mais c'est une contribution pour réfléchir différemment au système alimentaire et le rendre plus durable.

***Q. L.* : Penses-tu que l'agriculture urbaine devrait être davantage développée ?**

D.L.G. : Je pense que c'est important, oui. Il y a davantage de bouches à nourrir en ville, et l'agriculture urbaine est une bonne façon de réduire l'impact environnemental du transport des aliments depuis les zones rurales. De plus, certaines denrées périssables comme les pleurotes sont fragiles et s'abîment pendant le voyage. Elles gagneraient à être produites directement en ville. Par contre, je ne crois pas que l'agriculture urbaine devrait être développée en substitution à l'agriculture rurale. Ce sont deux choses qui devraient être complémentaires. Se mettre à cultiver des céréales ou à développer des productions laitières à Montréal, ça n'aurait pas vraiment de sens, ces productions demandent trop d'espace.

LEXIQUE

Substrat : support composé de sédiments sur lequel se développent les végétaux

Drêches de brasserie : résidus de la transformation des céréales pour la fabrication de la bière

Économie circulaire : réutilisation de déchets comme ressource première d'une industrie

LE FRANÇAIS : VÉHICULE D'INTÉGRATION

Selon le vérificateur général du Québec, plus du tiers des personnes immigrantes admises au Québec entre 2010 et 2016 déclarent ne pas parler français. Deux étudiantes de l'École de langues de l'UdeM témoignent de l'importance pour elles d'apprendre la langue de Molière.

PAR ANN-LÉNA BERRYMAN EN COLLABORATION AVEC LA RÉDACTION

Photo : Zacharie Routhier

Selon *Times Higher Education,* l'UdeM est la 4e université la plus cosmopolite au Canada.

Monica Gomez, née en Colombie, est arrivée au Québec il y a un an. Ayant obtenu un diplôme en marketing avant d'immigrer, elle souhaite maintenant apprendre le français pour occuper un poste en ressources humaines, secteur qu'elle juge moins compétitif et plus convivial. *« Le marketing là-bas, c'était un secteur stressant,* révèle-t-elle. *Les horaires, le milieu de travail et les conditions sont difficiles. »*

Arrivée dans la métropole il y a cinq ans, Lei Wang apprécie le mode de vie des Québécois. *« Ici, les gens vivent lentement,* dit-elle. *En Chine, ils font seulement attention au résultat. Moi, je préfère profiter du processus. »*

L'apprentissage du français lui ouvrira, espère-t-elle, des perspectives universitaires et professionnelles lui permettant de s'intégrer pour de bon à sa société d'accueil. « *En Chine, je travaillais à l'hôpital et j'étais technicienne de laboratoire* », relate l'étudiante. Elle dit vouloir retourner à l'Université une fois que ses enfants auront grandi, dans l'optique de réintégrer le marché du travail.

Des défis à relever

Pour les deux femmes, la barrière linguistique a représenté le plus gros obstacle lors de leur arrivée. *« Les gens parlaient vite et utilisaient des mots que je ne connaissais pas,* raconte Monica. *Je ne comprenais pas ce qu'ils disaient. »* Elle précise pourtant avoir déjà suivi un cours de français avant de s'installer ici, tout comme Lei.

« Au départ, c'était quand même plus difficile, admet Monica. *J'étais enceinte et j'ai dû rester chez moi pendant un mois. »* Durant ce mois passé à la maison, elle a souffert de ne pouvoir continuer son apprentissage du français et de ne pas établir de nouveaux rapports sociaux.

Lei témoigne d'une histoire similaire. *« Quand je suis arrivée ici, j'ai appris le français pendant un an*, précise-t-elle. *Après, j'ai dû rester à la maison pour le bébé. Maintenant qu'il est au service de garde, je peux recommencer à apprendre le français. »*

UNE ÉCOLE POUR LA LANGUE

L'École de langues a beaucoup à faire pour favoriser le rayonnement international et local de la langue française, selon la vice-doyenne aux études de la Faculté d'éducation permanente, Biba Fakhouri. « *Nous avons un rôle à remplir au sein de la communauté, de la société, et un rôle stratégique à l'intérieur de l'Université pour assurer sa mission francophone en accompagnant les étudiants,* raconte la directrice. *Nous avons aussi l'expertise pour développer les outils d'accompagnement et d'application de la Politique linguistique. »*

Cette politique vise à s'assurer que l'Université se conforme à l'esprit de la loi 101, ou Charte de la langue française, adoptée en 1977. L'École, à cette fin, offre entre autres des cours de mise à niveau et d'enrichissement aux étudiants inscrits à des programmes de l'Université et présentant des lacunes quant à leur maîtrise du français.

Le rôle accompli auprès des étudiants allophones (comme Monica Gomez et Lei Wang) venus de l'extérieur de l'UdeM est également, selon Mme Fakhouri, pris très au sérieux. « *Ils ont besoin de s'intégrer à la société québécoise et au marché du travail, de continuer ou de commencer des études à l'université* », explique-t-elle.

Pour la famille

L'une de ses filles est en deuxième année du primaire. Selon elle, apprendre le français l'aide également à soutenir ses enfants dans leurs études. *« Je dois essayer de communiquer avec le professeur en français,* avance-t-elle. *Toutes les informations sont en français. »* Ni la communication ardue, ni le climat hivernal inhospitalier, ni les obstacles professionnels n'ont fait regretter aux étudiantes leur choix de tenter l'aventure montréalaise. *« Mes filles sont très contentes ici,* se réjouit Lei. *Elles aiment l'école ! »*

À CHANCES ÉGALES

Au Canada, la discrimination positive peut être utilisée par les universités depuis 2008. Celle-ci a pour objectif d'offrir un accès équitable à certains programmes d'études et aux chaires de recherche. Onze ans plus tard, *Quartier Libre* dresse un portrait de la situation.

PAR CHLOÉ DIORÉ DE PÉRIGNY

« *Il faut donner aux étudiants issus de groupes défavorisés le coup de pouce nécessaire pour franchir la porte de l'université »,* estime le professeur à la Faculté de droit à l'Université Laval Louis-Philippe Lampron. Il considère que cela est parfois suffisant pour permettre à un étudiant de devenir avocat ou médecin. *« Si l'on reste aveugle aux déséquilibres sociaux, on perpétue les désavantages et il n'y aura jamais d'Autochtones établis de façon durable dans nos établissements supérieurs. »*

> « *C'est évident qu'une femme professeure d'université, qui a eu des enfants, aura eu plus de difficultés pour dresser le dossier de chercheur nécessaire pour accéder à un niveau de chaire. »*
>
> **Marie-Odile Magnan**
> Professeure au Département de sociologie de l'UdeM

La professeure au Département de sociologie de l'UdeM Marie-Odile Magnan note que les groupes majoritaires se sentent parfois menacés. *« Ils perçoivent une forme de racisme inversé, comme on attribue une chance à un autre groupe que le leur, et ils se demandent si c'est juste. »* À cela, elle rétorque que ces mesures sont mises en place pour rétablir l'égalité des chances et corriger les iniquités entre les différents groupes sociaux, même si cela est parfois difficile à accepter.

M. Lampron précise que ces mesures de discrimination positive doivent être temporaires, pour permettre aux minorités de profiter des mêmes possibilités que les autres. *« Si ces programmes deviennent permanents, cela signifie qu'ils ne sont pas efficaces,* nuance-t-il. *Idéalement, il faudrait travailler de façon systémique sur la source même du déséquilibre. »*

La situation québécoise

Dans la province, la discrimination positive à l'admission est moins présente que dans le reste du Canada. Selon la porte-parole de l'UdeM, Geneviève O'Meara, elle est adoptée uniquement dans les programmes sélectifs de médecine, notamment pour offrir des places réservées aux Premières Nations, aux Inuits et aux francophones hors Québec.

Par exemple, chaque année, quatre étudiants détenant le statut d'Autochtone peuvent profiter de critères de sélection différents dans l'ensemble des facultés de médecine du Québec. À titre de comparaison, c'est deux fois moins qu'à l'Université d'Ottawa et trois fois moins qu'à l'Université de Colombie-Britannique. D'autres universités, comme celle de Calgary, n'offrent pour leur part pas de places désignées.

Dans les chaires de recherche

Des mesures de discrimination positive existent également dans la recherche. L'UdeM a adopté un Plan d'action en matière d'équité à cet égard en 2017, suivant les recommandations du gouvernement fédéral. Celui-ci vise à corriger la sous-représentation des femmes et des minorités visibles parmi les titulaires de chaires.

Dans le cadre du Plan, cette volonté se traduit principalement par une plus grande transparence et ouverture du processus d'attribution des chaires, notamment en encourageant des personnes issues de groupes marginalisés à postuler.

Par exemple, les appels de candidatures portent maintenant cette mention : *« L'appartenance à l'un des quatre groupes désignés* [femmes, minorités visibles, personnes en situation de handicap, Autochtones] *constituera un élément stratégique important dans l'évaluation institutionnelle. »* Depuis la mise en œuvre du programme, la proportion de candidatures présentées par des femmes est passée de 30 % à 43 % au Canada.

« C'est évident qu'une femme professeure d'université, qui a eu des enfants, aura eu plus de difficultés pour dresser le dossier de chercheur nécessaire pour accéder à un niveau de chaire, justifie Mme Magnan. *Si on prend en compte le critère de méritocratie* [hiérarchie sociale fondée sur le mérite], *ça peut être difficile à accepter. »* Il faut cependant envisager la question sous un angle plus large, selon elle.

Une marche encore longue

Malgré les efforts adoptés pour la démocratisation des études supérieures, la professeure de sociologie déplore que les inégalités perdure. Si les étudiants accèdent de façon massive à l'université au Canada, elle témoigne que selon des recherches faites à l'UdeM[1], ceux étant originaires d'Haïti ou d'Afrique subsaharienne décrochent plus souvent avant l'obtention de leur diplôme. *« C'est beau de donner l'accès à l'université, mais il faut s'interroger sur ce qu'on peut faire de plus, repenser nos pratiques et nous adapter à une clientèle étudiante hétérogène »,* lance-t-elle.

M. Lampron ajoute qu'il faut garder en tête les raisons pour lesquelles ces programmes sont mis en place et donner aux étudiants l'accompagnement suffisant en tenant compte de leur réalité. *« Si on les abandonne juste après avoir fait augmenter nos statistiques sur l'inclusion, c'est juste du* color washing[2] », dit-il. Le professeur s'inquiète qu'ainsi, les objectifs ne soient pas atteints et que cela envoie un message négatif aux élèves admis grâce à ces mesures.

1. *Familles d'origine immigrante au Québec : enjeux sociaux, de santé et d'éducation* (2011), sous la direction de Fasal Kanouté et Gina Lafortune.

2. Bénéficier des retombées positives associées à une image pro-inclusion sans réellement mettre en place les mesures nécessaires.

UNE MESURE PROTÉGÉE PAR LA LOI

Les deux chartes, québécoise et canadienne, incluent la possibilité de mise en place de mesures de discrimination positive. *« Non seulement ces mesures sont légales, mais elles sont fortement protégées par la Constitution »,* déclare M. Lampron. Il ajoute que depuis 2008, il n'est plus possible de contester ou d'intenter une poursuite envers un programme d'accès à l'égalité, qu'il soit mis en place à l'admission, à l'emploi ou dans les chaires de recherche.

Photo : Pixabay.com

LES ARMES DANS LA MIRE

Marquées par la tuerie de Polytechnique, les associations étudiantes pour le contrôle des armes à feu sont toujours actives dans la province. Leur cause est rejointe par le projet de loi fédérale C-71, actuellement en révision par le Sénat. Elles estiment toutefois qu'il ne va pas assez loin.

PAR LOU CURIEN

« On est dans l'ère des tueries dans les écoles en Amérique du Nord, il y a donc une adhésion naturelle des étudiants contre l'utilisation d'armes à feu », suggère la coordonatrice de PolySeSouvient, Heidi Rathjen. L'association dont elle fait partie s'est formée en 2009, en mémoire de la tuerie de Polytechnique de 1989.

> *« Les étudiants prennent aussi part au débat en tant que citoyens à part entière. »*
>
> **Guillaume Lecorps**
> Président de l'UEQ

« Le principal groupe actif au sein du débat, c'est-à-dire la Coalition pour le contrôle des armes à feu, a été formé à partir du mouvement étudiant et d'un groupe citoyen indépendant », révèle Heidi. La Coalition a d'ailleurs elle aussi émergé en réaction aux évènements survenus sur le campus de la montagne.

Des échos ailleurs au Québec

À l'échelle provinciale, l'association Pas Ici fédère les étudiants souhaitant militer pour un contrôle plus étroit des armes à feu. *« L'objectif dans les prochains mois pour Pas Ici est de sensibiliser de plus en plus d'étudiants et de chercher le soutien de leurs associations en étendant le mouvement à l'extérieur du Québec »* avance le président de l'Association étudiante de Polytechnique (AEP), Manuel Klaassen. L'AEP, comme PolySeSouvient, fait partie du mouvement.

L'Union étudiante du Québec (UEQ) y apporte également son soutien. *« Dans l'imaginaire collectif de la population étudiante, le poids de la mémoire de la tuerie de Polytechnique et la violence due à un mauvais contrôle des armes à feu sont très présent,* ajoute le président de l'UEQ, Guillaume Lecorps. *Les étudiants prennent aussi part au débat en tant que citoyens à part entière. »*

Selon lui, la jeunesse constitue une grande partie de l'électorat du gouvernement fédéral. Or, il explique que celui-ci avait dans son programme un projet de loi visant à changer la législation des armes à feu. *« Avec la mobilisation des étudiants, ce sont des explications à leur prise de parole dans le débat public vis-à-vis de la loi »,* conclut-il.

Un encadrement jugé insuffisant

Pour le professeur titulaire au Département de criminologie, Étienne Blais, le projet de loi C-71 n'a pas beaucoup à offrir**.** *« Sa portée est assez limitée*, estime-t-il. *À mon avis, il y a derrière cela un certain opportunisme politique, puisque les motifs de catégorisation sont assez vagues*. »

Un avis partagé par Heidi. *« On pense que le projet de loi est trop faible, mais on le soutient puisqu'il va dans la bonne direction,* affirme-t-elle. *C'est un compromis. »* Pour son association, deux revendications principales sont à l'ordre du jour : l'interdiction de la possession privée d'armes d'assaut et la limitation de la capacité des chargeurs.

C-71 : Vente, permis, suivi

Sur le site du gouvernement, on peut lire que le projet de loi, qui a été déposé en mars dernier, a pour objectif d'encadrer plus strictement la vente, les permis et le suivi des armes à feu. *« La loi vise principalement à revoir les normes en matière de transport des armes à feu et de changer le statut de certaines armes »,* précise M. Blais.

Heidi nuance que seules les armes de catégorie « autorisation restreinte » nécessiteront un permis spécifique pour le transport, alors que la grande majorité appartiennent à la catégorie « non restreinte ». Elle soulève également le problème du changement de catégorie d'armes à feu par la loi, d'« autorisation restreinte » à « prohibée », qui ne touche que deux familles d'armes. Le gouvernement estime qu'environ 700 armes de ce type existent au Canada. *« Le C-71 va aussi remettre la vérification obligatoire, faire en sorte que toutes les transactions soient contrôlées et que tous les acheteurs aient un permis valide vérifié »,* ajoute la coordonnatrice de PolySeSouvient.

UN **REGISTRE** AU QUÉBEC

En vertu de la nouvelle loi sur l'immatriculation des armes à feu qui a été adoptée il y a près d'un an, les Québécois ont jusqu'au 29 janvier pour enregistrer leurs armes. Au moment de mettre sous presse, 305 000 carabines sont enregistrées, soit environ 20 % des 1,6 million d'armes en circulation dans la province. Les retardataires et ceux refusant d'enregistrer leurs armes pourraient écoper d'amendes allant de 500 à 5 000 dollars.

PolySeSouvient a commandé un sondage à la firme Léger à la fin du mois de décembre. Selon ce dernier, 78 % des Québécois souhaitent voir l'application de la loi dès son adoption.

STATUT EN BALANCE

L'Association canadienne des stagiaires postdoctoraux (ACSP) s'inquiète des conditions de travail de ses membres. La compétitivité du milieu et le salaire sont au centre de leurs préoccupations.

PAR DAVID BROSSEAU

« L'idée des études est entre autres que l'étudiant obtienne une chance d'avoir un meilleur travail et un meilleur salaire, lance le président de l'ACSP, Joseph Sparling. *Le système canadien des études postdoctorales échoue misérablement. »* Il estime que poursuivre après le doctorat n'est pas un bon investissement économique.

« Il y a un énorme problème, puisque selon les universités, le postdoctorant est traité comme un employé sous contrat, comme un étudiant, ou bien encore comme un stagiaire de recherche », clame-t-il. Le président précise que cela entraîne des disparités dans les conditions de travail au pays. *« Certains étudiants sont payés moins de 40 000 $ par année. Cet argent est souvent taxé et en plus, ils n'ont pas d'assurance médicaments et dentaire »*, explique M. Sparling.

Un sondage de l'ACSP datant de 2016 place le salaire moyen des stagiaires postdoctoraux canadiens à 47 798 $ par année, et leur âge à 34 ans.

Pas seulement une question de salaire

Pour le président de l'ACSP, la compétitivité du milieu et les ouvertures sur le marché du travail posent problème. *« Il y a peu de postes de chercheurs qui leur sont ouverts au terme de stages qui ont souvent duré deux ou trois ans »,* estime M. Sparling. Il soulève que les stagiaires tentent souvent de devenir professeurs, mais que là encore, la compétition est rude.

Ne pas toujours être considérés comme employés peut aussi les mettre dans une position incertaine, selon lui. *« Il y a eu des cas où des centres de recherche n'avaient plus de fonds pour leurs chercheurs, alors ils ont dû les congédier »,* explique M. Sparling.

La situation à l'UdeM

Le Syndicat des employés de la recherche de l'Université de Montréal (SERUM) est en train de colliger les différents points de vue de ses membres pour savoir ce qu'ils pensent de leur situation actuelle. *« Le SERUM tente par la négociation de stabiliser ces emplois, car les stagiaires postdoctoraux affiliés au syndicat sont des salariés et non des étudiants,* précise la présidente du SERUM, France Fillion. *Le gouvernement a statué qu'ils ne peuvent être plus de 5 ans stagiaires postdoctoraux, et heureusement, car ce type d'emploi devait être à la base un tremplin pour un poste de professeur et non du* cheap labor [main-d'œuvre bon marché] *pendant de longues années. »*

Photo : Pixabay.com

Le Syndicat des employés de la recherche de l'UdeM représente environ 700 employés.

RECOMMANDATIONS

Pour améliorer la situation des postdoctorants canadiens, l'ACSP propose :

- Une uniformisation sur la base des acquis et du salaire au Canada pour l'ensemble de ses chercheurs.
- Une charte salariale canadienne ainsi que des assurances médicaments et dentaire.
- Une meilleure organisation pour que les chercheurs aient des postes et des salaires en lien avec leurs années d'études.

Aller ailleurs

Certains nouveaux post-doctorants décident d'aller poursuivre leurs études en dehors du pays. *« Dans mon domaine, si tu restes dans la même région où tu fais ton doctorat, c'est un suicide au niveau de ta carrière »*, explique le postdoctorant Martin Dufresne. Après avoir effectué ses études en chimie à l'UdeM du baccalauréat au doctorat, il a pris la décision se rendre à l'Université Vanderbilt, à Nashville, dans le Tennessee. Il estime que son départ a été avantageux. *« Aller dans un laboratoire dans un autre pays, ça te permet de voir des façons de faire différentes, ça ouvre ton horizon »,* raconte l'étudiant.

Martin estime avoir un avenir professionnel assuré. *« Un CEO* [chef de la direction] *m'a dit de le contacter pour un poste de chercheur dès que je serai prêt »*, explique le postdoctorant. Cette proposition est survenue moins d'un an après son arrivée aux États-Unis.

Portes ouvertes

Centre de l'UQAT à Montréal
625, avenue du Président-Kennedy (8e étage)

SAMEDI 26 JANVIER 2019
12 H À 17 H

PRÉSENTATION DU MICROPROGRAMME DE 2E CYCLE
ET DE LA MAÎTRISE EN ART-THÉRAPIE
~
RENCONTRES AVEC DES PROFESSEURS, ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS
~
VISITE DU CENTRE
~
DEMANDE D'ADMISSION SANS FRAIS SUR PLACE
(VALEUR DE 75$) ET TIRAGE D'UNE BOURSE DE 1 000$

L'UQAT, LA SEULE UNIVERSITÉ EN AMÉRIQUE DU NORD À OFFRIR DES FORMATIONS EN ART-THÉRAPIE EN FRANÇAIS!

1 877 870-8728 poste 5960
art-therapie@uqat.ca
uqat.ca/art-therapie

UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

LA MUSIQUE VISUELLE

Les étudiants en musiques numériques de l'UdeM ont présenté leurs performances de fin de session lors de la série de concerts Ultrasons début janvier. Si certains considèrent que la musique électronique ne peut se passer de projections visuelles, d'autres ont fait le choix de tout miser sur le son.

PAR EDOUARD AMPUY

L'œuvre de l'étudiante au baccalauréat en musiques numériques Léa Boudreau repose sur le *circuit bending* (ou « déviation expérimentale de circuits », voir encadré), une technique où le son émane de circuits imprimés. Dans son cas, il provient de peluches Elmo rouges. *« Le but est de prendre le son de jouets électroniques et de le traiter ou de créer de nouvelles connexions directement sur le circuit,* déclare-t-elle. *On cherche d'autres résultats sonores. »*

Il est important pour l'étudiante que le visuel ne soit qu'un soutien à la musique. Elle a ainsi choisi, pour sa troisième participation au concert, de ne pas ajouter de projections d'images ou de vidéos. *« L'image prend beaucoup le dessus,* justifie-t-elle. *On est plus facilement influencé par une image que par un son. »*

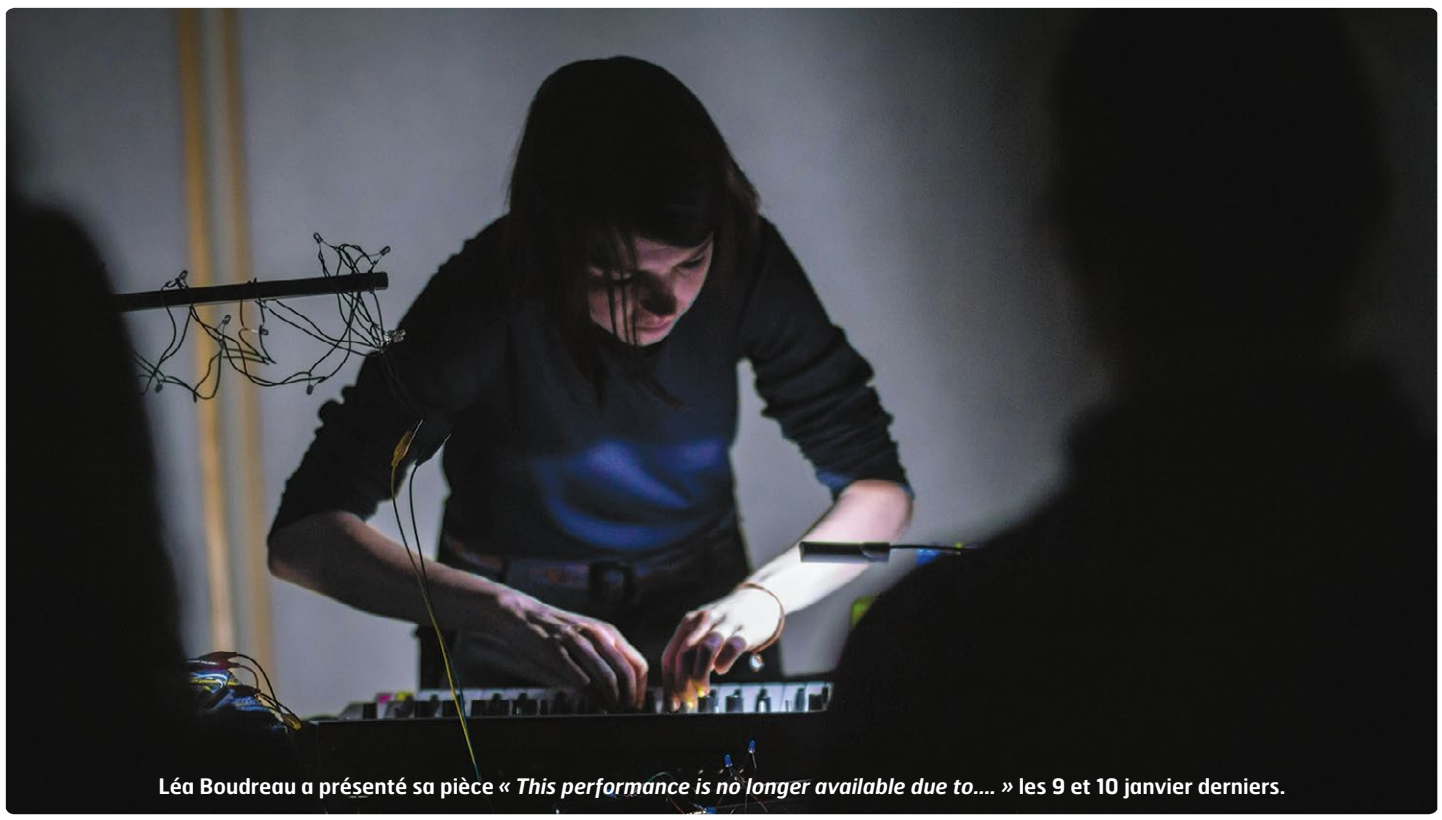

Photo : Benjamin Parinaud

Léa Boudreau a présenté sa pièce *« This performance is no longer available due to.... »* les 9 et 10 janvier derniers.

Donner du sens

L'enseignant en musique visuelle de l'UdeM Patrick Saint-Denis tente d'expliquer cette prépondérance de l'image sur le son. *« On vit dans un monde dominé par le sens,* déclare-t-il. *La musique est la discipline artistique la plus abstraite. Le sens lui colle moins, alors qu'il colle aux images. Elles le véhiculent plus facilement que la musique. »*

Pour le professeur, l'idée de lier la musique à un support visuel, tel que des lumières, des images ou des vidéos, n'est pas nouvelle. *« Ça fait très longtemps qu'en musique, il y a une recherche au niveau de la correspondance des sens entre le son et l'image »*, note M. Saint-Denis. Il ajoute que si les liens entre le son et la lumière remontent jusqu'aux pythagoriciens (500 av. J.-C.), ce n'est qu'avec l'arrivée de l'électricité qu'une réelle articulation a pu s'expérimenter.

Il indique également qu'à la fin du 19e siècle, le peintre Alexander Rimington a présenté son « Orgue à couleurs », et que dans les années 1940, le réalisateur allemand Oskar Fischinger a inventé le « Lumigraph », deux créations qui ont permis d'accompagner la musique en jouant avec la lumière.

« La musique visuelle est une cohabitation entre l'image et le son, mais qui n'est pas au service d'une narration, comme ça peut l'être au cinéma », précise M. Saint-Denis. Cette correspondance de formes musicales et visuelles se nomme isomorphie.

Les *Constellations dynamiques*

En 2005, l'artiste interdisciplinaire Johnny Ranger a élaboré le projet des *Constellations dynamiques*. Sa création interdisciplinaire et multimédia a allié danse, musique en direct et vidéo. Le tout devait suivre le rythme narratif non linéaire des images projetées. *« La chorégraphie s'adaptait au visuel, les musiciens aussi,* se souvient-il. *J'apprécie d'avoir une esthétique, un langage* [visuel] *qui peut se marier à la musique. Je trouve ça très fort. »* L'artiste apprécie le mélange de l'abstraction et de la figuration, qui créé pour lui un langage subtil et poétique.

Une nouvelle série de concerts Ultrasons aura lieu à la fin du mois d'avril 2019. *« C'est très important, parce que ça nous permet de présenter ce sur quoi nous avons travaillé avec acharnement pendant une session »,* explique Léa à propos de l'évènement. Une occasion pour les étudiants comme les spectateurs de continuer à explorer les différentes relations entre le son et l'image.

L'IMAGE ET LE SON À L'UdeM

La relation entre le son et l'utilisation de visuels est abordée dans le cours Musique visuelle. *« C'est un cours en deux niveaux, dont l'accent est mis sur la création »,* explique M. Saint-Denis. L'étudiante au doctorat en composition Myriam Boucher a suivi cet axe vidéo et musique lors de son baccalauréat en musiques numériques. *« Il s'agit de faire de la vidéo comme tu fais de la musique*, précise-t-elle. *Travailler les matériaux visuels comme on travaille du matériel sonore dans une forme abstraite non narrative. »*

LE CIRCUIT BENDING

Il s'agit de l'art de court-circuiter volontairement des appareils électroniques pour établir de nouvelles connexions sur le circuit imprimé et en contrôler le son. Le but de cette technique, inventée par l'artiste multidisciplinaire Reed Ghazala à la fin des années 1960, est de créer des instruments musicaux insolites.

COUVRIR LES BESOINS

Les plans de la première maison conçue pour accueillir des adultes souffrant du trouble du spectre de l'autisme (TSA) au Québec viennent d'être dévoilés. Pour les réaliser, les chercheurs des Facultés de médecine et de l'aménagement de l'UdeM ont analysé les besoins spécifiques de ces personnes avec l'aide de parents pour pallier le manque d'études sur le sujet.

PAR GABRIELLE MANZANO ET ROMEO MOCAFICO

« La maison a été pensée pour ne pas avoir l'air d'une institution ou d'un hôpital, mais bien d'une maison familiale », annonce la directrice du projet Manon Asselin. Dès décembre 2019, la structure recevra à Varennes, proche de Montréal, vingt jeunes adultes de 21 ans et plus, vivant avec un TSA de degré moyen.

Pas de recette miracle

« Il y a eu des études cliniques au niveau médical et psychologique sur les jeunes vivant avec un TSA, mais rien qui fait le pont avec l'environnement construit », regrette Mme Asselin. La professeure à la Faculté de l'aménagement de l'UdeM explique que les seules ressources dans ce domaine sont des maisons adaptées à partir d'un environnement familial, par des parents d'enfants handicapés.

Les chercheurs se sont donc entourés d'un panel de mères et de cliniciens familiers du TSA pour réfléchir aux moyens de répondre aux besoins des futurs habitants. Ensemble, détaille la professeure, ils ont scénarisé toutes les activités que peut réaliser une personne autiste au quotidien, et anticipé ses réactions.

« Chacun a des particularités sensorielles très importantes », indique le professeur au Département de psychiatrie de l'UdeM Baudouin Forgeot D'Arc. Également impliqué dans le projet, l'enseignant précise que chaque personne souffrant d'un TSA a des besoins très spécifiques. *« Est-ce qu'il y a une recette sensorielle qui pourrait convenir à tous les autistes ? C'est difficile à dire,* concède-t-il. *Il ne faut pas s'attendre à avoir une forme d'habitat qui corresponde aux besoins de tous. »* Ce dernier a pris part au projet, dont les plans ont été dévoilés en novembre dernier.

Contrôler les éléments

Mme Asselin déclare avoir pris en compte de nombreux critères dans la conception de la maison, en commençant par l'éclairage. *« Il n'y aura aucune lumière directe, qu'elle soit naturelle ou artificielle,* détaille-t-elle. *Les fenêtres possèdent des porte-à-faux qui empêchent le rayonnement et des toiles solaires permettent aussi de contrôler l'éblouissement. »*

L'acoustique est aussi un facteur que les chercheurs ont dû prendre en considération. *« On ne veut pas qu'il y ait d'appareil mécanique qui induise une vibration, car certains jeunes y sont très sensibles,* poursuit-elle. *On aura aussi beaucoup d'absorption acoustique, pour s'assurer qu'il n'y a pas trop de bruit et d'écho. »* Une attention a également été portée au choix des matériaux.

Pour l'architecte, il a été difficile de trouver un moyen d'accommoder l'ensemble des habitants en ce qui concerne la température. Elle explique que certaines personnes souffrant d'un TSA sont très sensibles au chaud, et d'autres au froid, en particulier la nuit. *« Il fallait donner à chacun une façon de personnaliser son environnement, surtout au niveau des chambres,* confie-t-elle. *En y contrôlant la température, cela devient leur endroit, où ils peuvent faire le choix de s'isoler. »*

M. Forgeot D'Arc soutient qu'il s'agit là d'un enjeu important pour les personnes autistes. *« Il faut trouver une solution, un milieu qui soit à la fois apaisant et rassurant,* ajoute-t-il, précisant que beaucoup sont sujets à des problèmes d'anxiété. *Il faut donc permettre, par exemple, qu'il y ait des lieux calmes, et la possibilité d'avoir accès à des personnes qui pourront être rassurantes en cas de besoin. »*

Autonomie et socialisation

La maison devra, d'après lui, permettre de réfléchir aux problématiques d'autonomie et de socialisation. Le défi est de laisser les habitants en semi-autonomie pour qu'ils puissent s'organiser par eux-mêmes, tout en profitant de supervision au quotidien.

Illustrations : Atelier TAG

La maison est l'œuvre de la Fondation Véro & Louis, consacrée à l'hébergement permanent chez les adultes autistes depuis 2016. Sa conception a été confiée à l'Atelier Tag, dirigé par Manon Asselin.

La clef réside, d'après le professeur, dans la bonne combinaison des besoins de socialisation et de retrait. *« Certains vont parfois avoir besoin d'être stimulés en étant mis en relation avec d'autres, alors que d'autres vont avoir besoin de se mettre en retrait,* observe-t-il. *Pour certains, ce sera même une combinaison des deux. »*

Mme Asselin précise que des régles ont déjà été établies. *« Il a fallu structurer l'espace en petits groupes de quatre personnes pour les espaces privés,* explique-t-elle. *Pour les communs, les habitants se retrouvent en groupe de huit personnes maximum. »* L'architecte annonce qu'un local sera également disponible au rez-de-chaussée pour les habitants souhaitant s'isoler. Pour elle, le vivre ensemble dans la maison doit s'apparenter à ce que des étudiants pourraient connaître en colocation. Une fois mis sur pied, Mme Asselin explique que ce projet pilote servira d'outil pour les prochaines recherches.

SCÉNARISER UNE VIE

À l'occasion de la diffusion du film *Bohemian Rhapsody* par Ciné-Campus, la diplômée de la maîtrise en cinéma de l'UdeM Sarah Jalbert et le théoricien de la dramaturgie Jean-Marie Roth expliquent l'attrait pour les films biographiques (*biopics*) et les défis qu'ils posent aux scénaristes.

PAR CÉDRIC THÉVENIN

Bohemian Rhapsody est le film biographique musical le plus rentable de l'histoire. Il a généré environ 740 millions de dollars de recettes au box-office mondial[1]. *« Un* biopic *raconte la vie d'une personne connue ou d'un spécialiste qui a changé quelque chose dans le monde »*, définit Sarah Jalbert. Elle estime qu'un auteur a plus de chances d'en écrire un de qualité en se concentrant sur une période clé de l'histoire de son personnage principal, plutôt qu'en essayant de couvrir toute sa vie.

Sarah Jalbert a présenté son mémoire *La problématique du réel dans les biographies au cinéma* en décembre 2016.

Photo : Benjamin Parinaud

« C'est la psychologie, l'aspect humain qui nous intéresse, affirme-t-elle. First Man *nous montre comment la mort de son enfant a façonné la vie de Neil Armstrong. »* L'important pour un scénariste de film biographique est, selon elle, d'exposer les faiblesses de son personnage principal et les obstacles auxquels il a été confronté, afin de mettre cette figure, souvent héroïque, à la hauteur du spectateur.

Une écriture spécifique

« Un bon auteur de biopic *doit raisonner la réalité en termes de fiction »*, avance le théoricien de la dramaturgie Jean-Marie Roth. Il rappelle que le hasard dans un récit est souvent perçu comme une facilité d'écriture, même s'il existe dans la vie.

« La majorité de ce que vous narrez dans un biopic *est déjà connu du spectateur*, avertit le professeur d'écriture de scénarios. *Lorsque vous regardez* Les Heures sombres*, vous savez pertinemment que Churchill ne pactisera pas avec les nazis. »* Selon lui, les bons films biographiques ne créent pas de mystère quant à leur fin, mais sur la façon dont les personnages y parviennent.

D'après M. Roth, le scénariste de film biographique doit faire attention à la distance qu'il entretient avec son protagoniste, qu'il risque d'aduler ou de ne pas aimer suffisamment. Le théoricien note que le film sur les derniers jours d'Adolf Hitler, *La Chute,* a posé un problème unique. *« Toute la question fut de savoir comment humaniser Hitler sans passer pour un fasciste »*, explique-t-il.

Apprendre en s'amusant

Sarah voit la transmission d'informations comme l'un des plus grands défis d'un auteur de film biographique. *« Prenons par exemple ce fait : Gabrielle Roy[2] a enseigné pendant huit ans ; l'auteur doit le mettre en contexte* [dans un film biographique hypothétique] *avec un avant, un pendant et un après, et le montrer plutôt que le dire, contrairement à un documentaire, où il peut l'énoncer en voix off »*, développe-t-elle. La particularité du genre est, selon elle, d'apprendre des choses au spectateur sans qu'il s'en aperçoive.

Elle explique qu'ils existent depuis les débuts du cinéma. Mais elle constate qu'ils connaissent une période florissante depuis les années 1980, et surtout à partir des années 2000 avec des œuvres telles que *L'Aviateur* (Martin Scorsese, 2004), *Du feu dans les veines* (James Mangold, 2005) et *Victoria - Les jeunes années d'une reine* (Jean-Marc Vallée, 2009). *« Soit tu connais la personne dont parle le film et tu as envie de l'accompagner, soit tu ne la connais pas et tu t'instruis »*, avance-t-elle pour expliquer l'attrait du public pour les films biographiques.

Bohemian Rhapsody, qui raconte l'histoire du chanteur du groupe Queen, Freddie Mercury, sera diffusé les 15 et 16 janvier au Ciné-Campus.

1. Selon jpbox-office.com.

2. Romancière franco-canadienne du 20e siècle.

VOX POP

QUE PENSEZ-VOUS DES FILMS BIOGRAPHIQUES ?

Photos : Cédric Thévenin

Sarah Desrochers
Étudiante au baccalauréat en psychoéducation

J'en regarde beaucoup, pour m'instruire sur des personnages qui ont marqué l'histoire et sur certains phénomènes. J'aime aussi quand ça m'apporte de nouveaux questionnements. Mais quand j'en regarde, ce n'est pas nécessairement intellectuel. L'un de mes préférés est *Amadeus*. Il me fait comprendre des choses sur la psychologie et la façon dont la vie de Mozart a affecté sa musique.

Abdel Doghmi
Étudiant au baccalauréat en communication

J'aime regarder la façon dont une personne est devenue connue, les étapes importantes et celles plus dures par lesquelles elle est passée, ses origines et les personnes qui l'ont aidée. Ça donne un sentiment de satisfaction, parce que je me dis que moi aussi, je peux y arriver si j'ai un but.

Clément Boyer
Étudiant au baccalauréat d'études internationales

Je regarde quelques films biographiques, surtout sur des sportifs, comme le combattant de MMA José Aldo et les tennismen Borg et McEnroe. Je peux me mettre dans la peau des personnages. Ça me permet de voir ce qu'ils ont vécu personnellement.

Hubert Saint-Louis
Étudiant au baccalauréat en communication politique

Je ne choisis pas un film parce que c'est une biographie . Mais je vais être intéressé par celui sur Freddie Mercury, parce que j'ai écouté Queen, qu'il y a un bon acteur et parce que ça sort à un moment charnière de l'histoire, où il y a beaucoup de mouvements LGBT. C'est un bon moment pour réinterpréter l'héritage de Freddie Mercury.

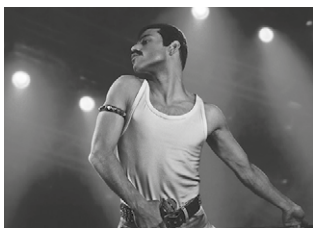

BOHEMIAN RHAPSODY
Drame biographique de BRYAN SINGER
16 JANV.
16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 45

SUSPIRIA
Film d'horreur de LUCA GUADAGNINO
22 ET 23 JANV.
16 H 45 / 20 H

CINÉ-CAMPUS

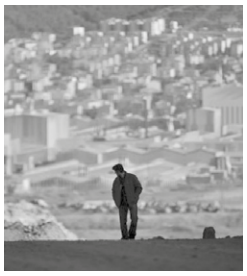

LE POIRIER SAUVAGE
Drame de NURI BILGE CEYLAN
29 ET 30 JANV.
16 H 45 / 20 H

JANV. 2019

TARIFS
ÉTUDIANT **4$**
ADMISSION GÉNÉRALE **5$**

INFO-FILMS
514 343-6524 // sac.umontreal.ca
Centre d'essai // Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage

saé activités culturelles
Université de Montréal
et du monde.

HOMMAGE AU QUÉTAINE

Le jeudi 17 janvier, la postdoctorante en littérature de l'UdeM Laurence Côté-Fournier présentera « Le ti-pop et sa ti-popauté » au Centre d'archives Gaston-Miron. L'atelier d'archives explorera ce concept artistique québécois des années 1960 et la dimension qu'il a prise au fil des années.

PROPOS RECUEILLIS PAR LOU CURIEN

***Quartier Libre* : Qu'est-ce que le ti-pop ?**

Laurence Côté-Fournier : Le mot est apparu dans les années 1960. « Ti » réfère à la façon très québécoise de dire « petit », et « pop » à la culture populaire. Le ti-pop revient à jouer avec ces références et à présenter tout ce patrimoine populaire en objets esthétiques. C'est comme un jeu ironique et sarcastique avec des objets populaires détournés. Le ti-pop est ce regard sur le passé, de l'enfance, de la culture catholique très forte, plus largement ce qui définit la culture populaire.

***Q.L.* : Comment est-il né ?**

L. C.-F. : En 1966 l'intellectuel Pierre Maher, dans la revue culturelle et politique *Parti Pris*, présente alors le ti-pop comme inspiré de la culture québécoise quétaine (kitsch) et un peu vieillotte. Il prend racine dans la vieille culture canadienne française, soit un mélange culturel rural et américain, mais également avec des éléments religieux un peu naïfs.

Dans les années 1960, la mort du premier ministre du Québec Maurice Duplessis instaure un vent de changement. C'était la fin de la « grande noirceur », entre l'après-guerre et les années 1960, durant laquelle le pouvoir clérical était très fort, et le début de la Révolution tranquille laissant place à une période de changements politiques et sociaux. Les intellectuels de *Parti Pris* essaient de changer les choses, de révolutionner la société.

***Q.L.* : Qui sont les artistes qui ont incarné le ti-pop ?**

L. C.-F. : Robert Charlebois, en musique, peut incarner cet esprit-là avec son utilisation du jouale* et une recherche esthétique radicale pour l'époque. En littérature, la pièce de théâtre de Michel Tremblay, *Les Belles Sœurs,* qui est un portrait de la classe ouvrière, illustre ce mouvement.

***Q.L.* : Le ti-pop est-il encore d'actualité ?**

L. C.-F. : Forcément, ce n'est pas la même culture que pendant la Révolution tranquille, mais il y a une nostalgie pour les objets laids, les objets du patrimoine. On a perdu l'aspect subversif d'antan, mais la fascination pour le kitsch reste. On peut en voir des traces et des tendances, mais c'est un mouvement qui appartient au passé. À mon sens, c'est pour lutter contre une uniformisation des objets un peu partout, notamment dans les espaces publics.

Par exemple, l'artiste visuel Marc-Antoine K. Phaneuf récupère toutes sortes d'objets négligés dans des garages et leur donne une valeur esthétique. En littérature, François Blais présente toujours des personnages un peu paumés, des aventures que l'on peut rattacher au ti-pop. On peut aussi affilier le travail au cinéma de Stéphane Lafleur au mouvement, avec des décors, des lieux qui n'ont pas une grande valeur esthétique, mais qui, par la nostalgie, deviennent singuliers, comme les motels.

***Q.L.* : Pourquoi organiser cet évènement ?**

L. C.-F. : Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) organise plusieurs fois par an des ateliers d'archives pour mettre en valeur le Centre Gaston Miron. Il vise à inciter les chercheurs à utiliser ces documents pour les mettre à disposition du plus grand nombre.

Photo : Bibliothèque et archives du Canada

Les chansons de La Bolduc, l'auteure-compositrice-interprète du début du 20e siècle, sont une référence du mouvement ti-pop.

* Dialecte dérivé du français québécois dans la région de Montréal. Il est issu de la culture populaire urbaine.

REVUE ÉTUDIANTE

ÉCRIRE L'HISTOIRE DE L'ART

L'Association étudiante histoire de l'art UdeM lancera début juin 2019 la revue *Parallèle 67*. Cette initiative vise à pallier le manque de représentation des enjeux de ce domaine dans les revues étudiantes à l'UdeM.

PAR NANTOU SOUMAHORO

« Une revue en histoire de l'art aurait des retombées positives pour le Département tout en permettant aux étudiants d'acquérir une expérience de publication et d'édition », explique la responsable de la revue, Clara Ruestchmann, qui déplore le manque de journaux dédiés à son domaine d'étude.

La professeure au Département d'histoire de l'art Louise Vigneault, a exprimé son enthousiasme quant à la création de la revue. *« Parallèle 67 est une belle opportunité de collaboration pour les étudiants »*, souligne-t-elle. Le journal remplace *L'Argot,* dont la parution a cessé en 2016, faute de financement.

En 2018, le projet voit le jour sur l'initiative d'étudiants aux cycles supérieurs. Son nom rappelle l'Expo universelle de Montréal de 1967. La responsable annonce que la revue sera publiée chaque année, regroupant en une centaine de pages des articles de fond ouverts sur le monde. Le thème inaugural, l'« (im) mobilité », suggère trois axes : les mobilités choisies, les mobilités « malgré soi » et l'immobilité.

La revue sera bilingue afin de s'adapter à l'aspect cosmopolite de Montréal et de la communauté udemienne. Imprimée en 80 exemplaires, elle ne sera distribuée qu'aux membres du Département. Clara note toutefois qu'il sera possible de se procurer d'autres exemplaires sur demande à prix coûtant.

Appel à textes

Au début du mois de décembre 2018, l'Association étudiante histoire de l'art UdeM a lancé un appel à textes afin de trouver des contributeurs. Elle propose aux étudiants de cycles supérieurs du Québec et du Canada, mais aussi de l'international, d'écrire des articles de 2 000 à 2 500 mots.

« Nous avons quelques propositions d'articles pour le moment, note Clara. *Nous allons diffuser davantage l'appel à textes et passer voir les étudiants de l'UdeM directement »,* ajoute la responsable, qui rappelle que la soumission d'articles est encore possible jusqu'au 15 février 2019.

C'est pas parce que "Baby One More Time" joue en boucle que la Terre arrête de tourner.

FAÉCUM

carnaval 2019 #crnvY2K